

S/S
REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

N° 090 /PRG/85.

-: ORDONNANCE :-
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la déclaration de prise effective du Pouvoir par l'Armée en date du 3 AVRIL 1984 ;
VU la Proclamation de la 2ème République ;
VU l'Ordonnance n°329/PRG/84 du 18 Décembre 1984, portant nomination des Membres du Cabinet du Président de la République ;

-: ORDONNE :-

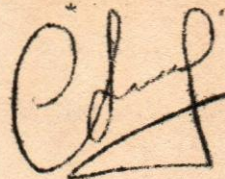
ARTICLE 1er/- Une bourse de Stage d'une durée de (6) mois à compter du 10 AVRIL 1985, dans le cadre des Cours sur la Culture du Maïs en ITALIE, est accordée aux Ingénieurs Agronomes des C.D.A. dont les noms suivent :

1- Kalla	CAMARA, Ingénieur Agronome D.G. des CDA Conakry		
2- Naby Yaya	SOU'RE,	"	FARANAH
3- Bayéro	DARRY,	"	KINDIA
4- Louncény	FOFANA,	"	"
5- Mamady	KABA,	"	FARANAH
6- Mamadou Baïlo	DIALLO,	"	LABE
7- Mohamed Salifou	CISSE,	"	DINGUIRAYE
8- Thomas	BANGOURA,	"	BOKE
9- M'Ballou	DAFFE,	"	FORECARIAL
10- Mamadi	FOFANA,	"	"

ARTICLE 2/- Les frais de Stage, d'entretien et de Transport (Aller-retour) sont à la charge du Gouvernement ITALIEN.

ARTICLE 3/- La présente Ordonnance sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République.-

CONAKRY, LE 15 AVRIL 1985



-: COLONEL LANSANA CONTE :-